

Initiation à la pratique contractuelle/Application aux contrats de l'Inserm

26 et 27 mars 2026

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 16 janvier 2026

Objectifs	À l'issue de cette formation, les bénéficiaires auront acquis des bases en matière de pratique contractuelle pour application concrète aux conventions et contrats de l'Inserm.
Public	Équipes des pôles finances, Secrétaires gestionnaires d'unité, Responsables administratifs en charge de l'instruction, la rédaction ou la relecture de contrats ou conventions de l'Inserm
Programme	<p>1. Formation théorique à la technique contractuelle (adaptée aux activités contractuelles de l'Inserm) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Découvrir l'environnement juridique des contrats,• Appréhender l'intérêt des négociations précontractuelles• Identifier les conditions de formation du contrat (consentement, objet, prix, etc.)• Analyser l'organisation du contrat (corps du contrat et annexes)• Etudier les effets du contrat• Prévenir le contentieux <p>2. Cas pratique : examen critique de conventions par les bénéficiaires de la formation Au minimum 1 journée sera consacrée aux cas pratiques.</p> <p>Modalités pédagogiques Apports théoriques, travaux en sous-groupe, mises en situation à partir des cas concrets des participants, échanges d'expérience</p> <p>Les bénéficiaires de la formation seront invités en amont de la formation à proposer des cas pratiques dans les domaines suivants : partenariat, collaboration, subvention, reversement, mécénat, prestation de service. Les propositions ainsi formulées pourront porter sur tout ou partie d'une convention ou être constituées de questions associées à une convention.</p> <p>Les cas pratiques proposés devront porter sur des situations effectivement rencontrées par les bénéficiaires de la formation.</p> <p>Les cas examinés lors de la formation seront sélectionnés par les animateurs.</p>

Animation	Jean-Christophe HEBERT : Directeur du Département des Affaires Juridiques Marion DI MARIA : Responsable du Bureau de l'Ingénierie et du Montage de Projets - Département des Affaires Financières
Infos Pratiques	Lieu : Inserm - Site de Biopark, 8 rue de la croix Jarry, 75013 Paris Horaires : - Jour 1 : 9h30- 17h30 (accueil petit-déjeuner à 9h15) - Jour 2 : 9h - 17h Programme et inscription sur www.sirene.inserm.fr Sur Sirène, cliquez sur Bases des offres de formation/Formations Nationales Domaine : Droit-Ethique-Qualité
Contact	Julie GUIONGO – Chargée de formation en alternance Service de Développement RH DRH Adresse email : julie.guiongo@inserm.fr Tél : 01 44 23 62 47 Sophie BAGDAD – Chargée de formation Service de Développement RH DRH Adresse email : sophie.bagdad@inserm.fr Tél : 01 44 23 62 43